

ÉDITORIAL

Les statuts de notre Confédération confirment la séparation des pouvoirs et notre indépendance vis-à-vis de la politique. Mais il est évident que lorsque la politique vient contraindre le monde du travail, nous nous devons de résister à toutes ses attaques politiques contre le droit des travailleurs.

Nous devons lutter contre les attaques du gouvernement illégitime de Macron, surtout lorsqu'il s'en prend aux retraités. La rhétorique sur le déficit abyssal n'ayant pas suffi à susciter l'adhésion de l'ensemble du peuple à ces efforts. Macron et le gouvernement Bayrou appellent les Français à le soutenir dans l'effort de guerre face aux « dangers » que représente la Russie.

À ce titre, il fait passer le message que notre système social doit être rogné au bénéfice de la défense. Il veut diviser les actifs et les retraités en désignant ces derniers comme des privilégiés à qui on peut demander un effort sur leurs petites pensions. Bien entendu les actifs devront travailler encore plus, pendant que les plus riches continueront à s'enrichir encore plus.

Sans revenir sur le financement de notre système social qui pourrait être plus qu'à l'équilibre si l'État arrêtait de faire des cadeaux au capital (exonération des cotisations sociales, arrêt de la fraude fiscale pardon de l'optimisation fiscale), mais plutôt mettre en place une vraie politique sociale et non capitaliste.

Il y a aussi un fait indiscutable : Les macronistes ne veulent pas toucher aux dividendes, alors que si le danger de guerre était avéré, il n'y aurait plus de dividendes. Cela démontre bien que Macron et sa clique mentent afin de diviser l'opinion publique pour imposer sa politique mortifère pour notre système social.

Le déni de démocratie de Macron, en ne reconnaissant pas la victoire d'une gauche unie, renforce d'un autre côté l'extrême droite. Il est certain que le capital a plus besoin d'une extrême droite ou d'une droite décomplexée que d'une gauche au pouvoir.

La cerise sur le gâteau étant la parole donnée au RN ces derniers jours dans les médias concernant la CONDAMNATION de Marine Lepen ainsi que celle de 35 autres membres du RN, pour détournement de fonds publics.

Le RN, dont les médias voulaient nous faire croire, qu'il avait changé et qu'il était devenu un parti démocratique, confirme par ses prises de paroles qu'il est bien d'extrême droite et qu'il est contre tous les syndicats qui s'opposent à lui en stigmatisant le syndicat de la magistrature et les syndicats de gauche. Même la droite décomplexée



affiche son combat de réduire toute opposition dite de gauche, voir les propos de Bruno Retailleau qui estime qu'il y a des « juges rouges ».

Le RN démontre également son côté autoritaire en affirmant dans tous les médias qu'il faut être intraitable envers tous les délinquants, qu'il faut les garder en prison pour éviter la récidive et je cite, « *Quand allons-nous tirer les leçons et effectivement mettre en place l'interdiction, euh, l'inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont été condamnés pour des faits commis grâce ou à l'occasion de leur mandat* » (extrait de l'invité politique du 5 avril 2013 diffusé sur Public Sénat et Radio Classique.)

Sans compter aussi un de ses tweets du 16 janvier 2015 : « *je demande l'application stricte et entière de la loi via le principe de tolérance zéro.* »

Un petit rappel des faits, parmi les autres membres du RN également condamnés certains ont reconnus les faits, mais Marine Lepen et sa garde rapprochée nient les faits et se proclament innocents. C'est pour cette raison que les juges ont mis l'exécution provisoire car pour Marine Lepen et le RN en général, il est tout à fait normal de détourner des fonds publics pour alimenter son parti, cela ne constitue pas un délit.

Il est clair que le RN veut une application stricte de la loi pour tout un chacun mais surtout pas pour eux. Cela démontre que si un jour ils se retrouvaient aux pouvoirs, ils mettraient tout en œuvre pour y rester comme le fait Trump en licenciant tous ceux qui lui résistent, Erdogan en emprisonnant son principal opposant...

Ne laissons pas, Macron, le capital et l'extrême droite détruire notre système social, combattions-les pour reconquérir ce que nous avons perdus et conquérir de nouveaux droits.

Serge Bodrero
Secrétaire Général de l'USRAF CGT



Nos Chers impôts, petite piqûre de rappel

Déclaration de la cotisation syndicale

Pour les Retraité (es) imposable ou pas, il est important de rappeler que la cotisation syndicale versée à un syndicat peut être déclarée dans le cadre de votre déclaration annuelle de revenus qui commence en avril 2025.

Une attestation syndicale vous est fournie tous les ans et doit être gardée 3 ans maximum au cas où l'administration fiscale vous la demanderait.

Peuvent en bénéficier: Tous les retraités qui continuent d'adhérer dès la retraite à un syndicat CGT représentatif de salariés.

Toutefois, ce montant ne peut excéder 1 % du montant des traitements de pensions, avantages en nature ou en argent, pensions, rentes viagères à titre gratuit payés à l'adhérent, diminué des cotisations sociales déductibles.

Mode d'emploi de votre crédit d'impôt sur la cotisation syndicale

Vous êtes adhérent à l'USRRAF CGT, vous bénéficiez du crédit d'impôt égal à 66 % du total de votre cotisation

syndicale versée (crédit remboursable même si vous n'avez pas d'impôt à payer), un premier acompte de 60 % verser en septembre N0 et le solde en Février N+1.

Exemple, vous versez annuellement 150 €, vous êtes remboursée en crédit d'impôts la somme de 99 €, le reste à votre charge.

- Déclaration par internet:

remplir les cases 7AC et/ou 7AE dans la rubrique Réductions d'Impôt ou Crédits d'Impôt.

- Déclaration papier:

remplir les cases 7AC et/ou 7AE (en bas la première page de la déclaration 2402 RICI).

ÊTRE SYNDIQUÉ (E) À LA RETRAITE
c'est continuer à défendre ses conditions de vie

Frédéric ALLIAUME
Trésorier de l'USRRAF-CGT

ÉLECTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MNPAF DÉCEMBRE 2025

Appel à candidatures

Ces élections revêtent une grande importance à plus d'un titre: elles doivent nous permettre de conforter notre 2^e place parmi les listes de retraités. Ceci nécessite une campagne active de la part de tous les adhérents de l'USRRAF-CGT même non adhérents.

À la MNPAF, nous avons des améliorations à proposer et à défendre comme une plus juste répartition de l'effort de cotisation, la solidarité ne s'arrête pas au seul fait d'adhérer à la mutuelle mais pour ce qui nous concerne la charge doit être équitablement réparti : *de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins...*

Pour notre organisation ces élections seront aussi un moment de passage de témoins, tous nos élus ne se représenteront pas, il est donc nécessaire que des militants « osent » s'impliquer dans cette tâche. La charge de travail n'est pas « « hénaurme » : 2 AG par an plus pour les plus désireux de s'impliquer quelques réunions supplémentaires de commission (de 1 à 4 ou 5 réunions supplémentaires).

Nos sections ont déjà commencé la recherche de candidats, il est important pour les valeurs que nous défendons que nous soyons bien sûr présents mais aussi que nous améliorons nos résultats électoraux.

Michel WAGNEZ, élu sortant



Les promoteurs immobiliers à l'initiative pour séduire les retraités

Les seniors de Saint-Germain du Puy (Cher) étaient invités à se réunir le mercredi 12 mars dernier à la salle des fêtes. Nous étions nombreux, les plus jeunes avaient environ 70 ans. Un très grand nombre est propriétaire.

La population de la commune a beaucoup augmenté dans les années 1970 ; de nombreux jeunes couples sont venus s'y installer. Aujourd'hui, certaines maisons ne sont plus habitées. Avec l'âge viennent les interrogations sur l'existence dans les vieux jours.

Brève présentation du projet

Plusieurs responsables du projet nous ont présenté le terrain de 2000 m², et le bâtiment de 1 étage en projet. Entre domicile et EPHAD nous dit-on. 26 appartements sont prévus, les uns de 32 m², les autres de 42 m².

À beaucoup d'égards je suis tenté de rapprocher ce projet des 2 Foyers-Logements que j'ai visités à Bourges dans les années 2000, hormis le fait d'être d'une toute autre génération. Le locataire y est chez soi. Le chauffage relèvera d'une pompe à chaleur. Il y aura le choix pour le locatif et pour un accès à la propriété.

Venons-en aux prix : pour l'achat d'un logement de 32 m² il s'agit de 150 000 euros. Le montant de la location d'un 32 m² se monterait à 980 euros, somme à laquelle il conviendrait d'ajouter 350 euros de charges locatives, ascenseur, ménage dans les parties communes, salaire de la personne qui effectue la garde de nuit, etc. Qu'en sera-t-il pour les couples ? Une surface de 42 m² a été avancée ; quel sera le prix du loyer, le montant de l'acquisition ?

Chacun est invité à réfléchir ; en ce qui me concerne...

Je n'étais pas attiré personnellement avant la présentation du projet ; je me sentais trop âgé pour une telle option, d'abord. À mon inscription en liste d'attente dans les 2 Foyers-Logements, je n'avais donné aucune suite. Je me plaisais mieux à Saint-Germain du Puy. Une fois l'annonce faite d'un montant de loyer, je me suis appli-

qué à quelques évaluations. D'une part, un tel choix me conduirait à me loger, au lieu des 70 m² dont je dispose actuellement, dans un logement de 32 m². D'autre part, le montant mensuel de mon loyer et des charges locatives actuelles de 439 euros actuellement, serait multiplié par 3 pour ce nouveau logement, avec 980 + 350 euros de loyer avec charges.

J'ai déjà entendu des réactions de personnes ayant participé à l'assemblée du 12 mars ; beaucoup en trouvent les prix très élevés.

Les prochaines étapes

Une nouvelle assemblée est prévue au mois de mai. Elle devrait concerner les personnes et les couples qui auront fait connaître leur intérêt pour le projet. Les promoteurs ont insisté pour que des réflexions, des propositions d'initiatives soient exprimées, et qu'ainsi le projet devienne celui du maximum d'intéressés.

Un autre projet devrait être présenté d'ici quelque temps

Ce futur projet, c'est sur un terrain communal qu'il sera situé. Ce terrain sera lui aussi à proximité du restaurant intergénérationnel. Le projet lui-même sera-t-il différent ? Les montants de loyer seront-ils différents, ainsi que les conditions d'achat ?

La Maison des Pourquoi-Pas : une toute autre réalité !

Il y a une dizaine d'années, France-Loire, un bailleur fortement implanté dans plusieurs départements du Centre-Val de Loire, s'intéressait au logement des personnes âgées et aussi des étudiants. Un projet a vu le jour à Bourges. Il a été monté avec la participation de plusieurs personnes, toutes des femmes, lesquelles ont apporté leurs idées, leurs goûts, etc. Cette maison a été construite, et elle est habitée depuis plusieurs années. Elle est située





dans le nord de la ville, précisément dans le quartier des Gibjoncs. Elle comporte 15 appartements, du F2 au F5. France-Loire reste propriétaire. Les locataires, comme tous les locataires de HLM, bénéficient des APL selon leur revenu. Un appartement F2 est réservé aux soirées. Le loyer d'un F2 de 60 m² se monte à 500 euros. Est-ce que France-Loire va réaliser d'autres projets de ce type dans la région ?

Les populations qui habitent la maison

On retrouve au départ les personnes qui ont participé activement au projet, c'est-à-dire 5 femmes, sans doute

toutes au-delà de 70 ans. J'ai noté qu'il y avait une famille Guinéenne, 2 familles Maliennes, une famille Turque, 2 familles Maghrébines, une famille Haïtienne. Je ne connais pas le nombre d'enfants résidents.

À partir de la présentation du projet de Saint-Germain du Puy, j'ai voulu prendre en compte le fait qu'il y aurait au moins un autre projet sur le terrain communal. J'ai cherché à vous faire connaître l'originalité de la Maison des Pourquoi-Pas à Bourges, une petite cité très internationale, et également intergénérationnelle. Ce très rapide, et trop limité tour d'horizon permet toutefois de saisir des différences, y compris dans les possibilités d'accès du point de vue des moyens financiers.

Claude Depoil

Message lu par Marie-Claude pour la banlieue Nord aux obsèques de François Poittevin



François au Congrès USRAF de 2018 à Saint Malo

Beaucoup de camarades se sont excusés de ne pas être avec nous aujourd'hui notamment les retraités de l'USRAF qui sont épargnés dans toute la France ou dont l'état de santé ne permet pas des déplacements. Beaucoup aussi nous ont déjà quittés. Je voudrais avoir une pensée notamment pour celles et ceux qui ont lutté avec François à la CGT UTA : Claude, Jean-Claude, Simone, Bernard, René, Jacques, Serge, Roland...

François a été un « dirigeant » important de l'UGICT-CGT de l'UTA surtout comme délégué du personnel près des collègues pour récolter les revendications et les cotisations des camarades et discuter avec toutes et tous. À la

retraite, il s'est beaucoup investi dans la section Banlieue Nord de l'USRAF CGT pour convaincre les camarades actifs et retraités que la continuité syndicale était un de nos combats.

Toujours critique vis-à-vis des militants actifs de Roissy qui, de son point de vue, n'étaient pas assez au contact des salariés, il répondait toujours présent pour la distribution de tracts sur Roissy que ce soit à la DI, au frêt ou au siège et pour participer à nos actions annuelles de la journée des retraités DI. Lors de nos moments conviviaux, il était toujours de la partie que ce soit au barbecue, à la galette et aux repas fraternels pour conclure nos assemblées générales et les fins d'années.

Ensemble pendant 50 ans, nous avons discuté de politique, d'économie, du syndicalisme, nous avons distribué des tracts pour informer et débattre, nous avons mené des luttes, des grèves, des manifs. Nous avons aussi vendu du muguet du PCF tôt le matin au Bourget pour aller après à la manif à Paris le jour de la fête des travailleurs. Et puis, pendant des années, François a été notre « chef de chantier » pour organiser la construction de notre stand de la section du PCF du Bourget à la fête de l'Huma qui permettait une rencontre avec des travailleurs de notre entreprise. C'était aussi ça la contribution de François pour changer la France. Salut à toi, notre camarade et ami.





Claude Jullian



La première image qui nous restera de Claude Jullian, c'est son élégance en harmonie avec sa belle voix. Un style très personnel reconnaissable entre tous.

De la guerre d'Algérie à son engagement professionnel, syndical et politique dans son entreprise, Air France, Claude aura été constant.

Durant toute sa vie, Claude aura été un homme de convictions. Convictions qui ne faisaient pas obstacle à un solide sens de l'humour. Un humour bien à lui, lui aussi.

Claude était un homme soucieux de se cultiver et d'aider les autres à le faire, particulièrement au travers du théâtre populaire dans lequel il s'impliquait.

Claude était d'abord et avant tout un militant. Un militant qui eut de hautes responsabilités syndicales sans perdre de vue le quotidien des salariés.

La lucidité de Claude est importante aujourd'hui. Claude n'a jamais cédé aux sirènes du libéralisme heureux.

Il n'a jamais cru bonheur populaire dans le capitalisme à un moment où certains faisaient l'impasse sur leurs convictions.

Comme le disait un ami commun disparu, Émile Bertuit; Claude n'a jamais cassé sa boussole de classe.

Par exemple, il n'a jamais accepté la privatisation d'Air France et d'Aéroports de Paris, quelles qu'aient été l'habileté qu'on lui donnait.

Jusqu'à la fin Claude se renseignait sur la situation sociale, sur l'évolution de son parti et de son syndicat; sur la plateforme d'Orly à laquelle il était attaché.

Pour mon épouse Nawal et pour moi, évidemment, Claude est plus qu'un camarade. Avec lui, Francine, Alexandre et Frédérique marraine de notre fils Yacine, nous avons tissé des liens forts qui ne se sont jamais démentis. C'est peu dire que Claude était apprécié.

Toutes celles et ceux qui l'évoquent aujourd'hui mettent en avant en premier l'attachement qu'il suscitait.

Maintenant, nous pouvons le dire, nous sommes heureux et fiers d'avoir fait tant de chemin avec lui.

Yvon Touil



Notre démocratie est au moins autant menacée par un délitement des services publics que par une offensive militaire

Les investissements dans le domaine de la défense prônés par Emmanuel Macron ne doivent pas se faire au détriment de services publics déjà fragilisés, quand des mesures fiscales pourraient contribuer à ces deux postes de dépense, alerte, dans une tribune au « Monde », un collectif d'associations, de syndicats, d'intellectuels et de citoyens.

Depuis plusieurs semaines, à mesure que se dégrade la situation géopolitique monte en France une petite musique: nous n'aurions pas les moyens de faire face aux investissements nécessaires au renforcement de notre défense; il serait inéluctable de prélever ces financements sur les services publics, la sécurité sociale et la lutte contre le dérèglement climatique.

Alors qu'outre-Atlantique, l'action de Donald Trump met en évidence les conséquences dramatiques de la destruction de toutes les formes du public, nous, associations, syndicats, intellectuels, ONG et citoyens, alertons. Notre démocratie est au moins autant menacée par un délitement des services publics que par une offensive militaire. Se donner les moyens d'éviter celle-ci ne peut pas être un prétexte pour dégrader encore les premiers, bien au contraire: ce contexte nous enjoint de renforcer l'ensemble des solidarités qui font le socle de notre démocratie et à réaffirmer le sens d'une contribution commune pour les financer.

Les attaques de plus en plus fréquentes contre la recherche, l'éducation, la justice, la culture, l'environnement, la santé publique, les politiques d'accueil ou l'aide au développement nous le montrent: partout dans le monde se déploie un projet inédit de casse de la démocratie. Sur la scène internationale, ces attaques s'accom-

pagnent d'une tentation de fermeture des frontières, d'un mépris du droit international et d'une montée des régimes autoritaires.

Sentiment d'abandon

À l'inverse des exigences du moment, l'exécutif a semblé profiter de ce bouleversement pour poursuivre une trajectoire dogmatique: augmenter les impôts serait impossible, investir dans notre défense nécessiterait donc « *des réformes, des choix, du courage* », selon les mots d'Emmanuel Macron, dans son allocution télévisée du 5 mars. Le message est clair: il faudrait piocher dans la protection de l'enfance pour financer l'armée, réduire les retraites pour améliorer le renseignement, fragiliser l'hôpital au profit de l'industrie de guerre. Les services publics et leurs agents sont de nouveau en ligne de mire.

Nul ne conteste la nécessité de ne plus dépendre des États-Unis pour notre défense. Mais on ne saurait pour autant oublier les autres menaces pesant sur notre société. Le dérèglement climatique, qui frappait-il y a quelques mois encore Mayotte, La Réunion et le Pas-de-Calais, après **une année 2024 la plus chaude jamais enregistrée**, ne s'est pas brutalement atténué.

La crise sociale, avec 4,2 millions de nos concitoyens mal-logés [selon **le rapport 2024 de la Fondation pour le logement des défavorisés**], une ségrégation scolaire qui s'approfondit et **un enfant de moins de 3 ans sur cinq en situation de pauvreté**, n'a pas été résolue. La crise démocratique s'aggrave et le recul des services publics accentue le sentiment d'abandon d'une partie de la population et la montée du rejet de l'autre. Plus que jamais, opposer nos priorités vitales est dangereux et mortifère.



Nous le savons, ces dernières années, le principal outil de la casse de nos solidarités a été l'assèchement des financements publics. **Entre 2018 et 2023, d'après la Cour des comptes**, ce sont 62 milliards d'euros d'impôt sur les plus aisés et sur les entreprises qui ont été supprimés, fragilisant, d'une part, les finances publiques et, d'autre part, les services publics, qu'ils soient de la justice, de l'énergie, de la culture ou du logement.

Réaffirmer le sens de l'impôt

Conséquences? Une perte de confiance dans des services publics qui se dégradent, un accès aux droits toujours plus difficile, notamment pour les plus pauvres, et un déplacement inégalitaire et inefficace vers des alternatives privées. Auparavant supporté collectivement par l'impôt et les cotisations sociales, le financement de ces services repose désormais de plus en plus sur les individus, s'accompagnant souvent d'une dégradation de la qualité, comme nous l'ont montré les récents scandales liés à **la financiarisation des crèches** ou des Ehpad.

Il est urgent de s'opposer frontalement à ce discours irresponsable qui fustige les « dépenses » pour détruire les services publics et qui refuse la justice fiscale pour accroître la segmentation de notre société. Déjà, en 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamait: « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable: elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

Face aux menaces sur nos services publics, nous entendons agir et mobiliser ensemble pour réaffirmer le sens de l'impôt et des cotisations sociales comme contribution commune. Ils constituent non seulement un outil de justice sociale, mais également une nécessité pour permettre de construire des services publics qui répondent aux besoins de la population: apprendre, être en bonne santé, avoir accès à une eau de qualité, à un logement décent, au sport et à la culture, protéger l'environnement,

développer les énergies renouvelables et les transports en commun, vivre en sécurité, garantir une justice égale-taire, une recherche et des médias indépendants, assurer des services sociaux et de proximité pour toutes et tous, et bien d'autres encore.

Bien que balayées par l'exécutif, un large éventail de propositions existe pour concilier, sans les opposer, les priorités sociales, environnementales et géopolitiques: accroissement de la progressivité de l'impôt, lutte contre l'optimisation fiscale, baisse des exonérations et des allégements de cotisations sociales, réorientation des financements publics vers les services publics et à but non lucratif, taxation du patrimoine des plus fortunés et des bénéfices des entreprises, sortie des dépenses environnementales des normes européennes de déficit, suppression des niches fiscales inutiles, etc.

Aucune urgence ne justifie d'abîmer un peu plus des services publics déjà mis à mal. Ces derniers valent bien plus que leur seul coût financier, ils constituent un projet politique de liberté, d'égalité et de solidarité puissamment porteur de sens. La sortie de la dernière guerre mondiale a permis de renforcer ce modèle social et d'en faire un pilier pour la cohésion de notre société. Éviter la prochaine ne saurait conduire à le sacrifier.

Judith Allenbach, présidente du Syndicat de la magistrature; **Sophie Binet**, secrétaire générale de la CGT; **Arnaud Bontemps**, co-porte-parole du collectif Nos services publics; **Jean-François Corty**, président de Médecins du monde; **Cécile Duflot**, directrice générale d'Oxfam France; **Antoine Gatet**, président de France Nature Environnement; **Marie-Aleth Grard**, présidente d'ATD Quart Monde; **Marylise Léon**, secrétaire générale de la CFDT; **Manès Nadel**, président de l'Union syndicale lycéenne; **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés; **Nathalie Tehio**, présidente de la Ligue des droits de l'homme; **Gabriel Zucman**, économiste. Retrouvez la liste complète des signataires ici.



Un congrès de sémillants retraités



La délégation de l'USRAF CGT était composée de gauche à droite : Frédéric ALLIAUME, Christian BOURDET, Rémy LEVASSEUR, Serge BODRERO, Philippe BONNEFOUS.

51 délégués représentants les sections de retraités issue des entreprises de transports routier, urbain, aérien, autoroutier, collecte des déchets, taxi... et de nombreux invités des structures de la CGT, se sont réunis du 31 mars au 2 avril 2025 à Erdeven dans le Morbihan dans le cadre du 32^e congrès de l'Union Fédérale Retraités des Transport CGT.

Pendant ce moment démocratique essentiel, les congressistes mandatés par les Unions Syndicales des Retraité.e.s ont débattu et voté des orientations novatrices et déterminées.

L'engagement militant des délégué.e.s était entier au regard de la situation internationale, des défis de transformation sociale imposé, et de l'imposture de RN.

Nos débats ont été riches et fournis, ponctués par un exposé sur « La sécu c'est vital et le 100 % sécu » ainsi qu'une table ronde pour renforcer les liens avec les actifs et construire la continuité syndicale.

Les moments de fraternité ont été intenses, conviviaux, avec le plaisir de nous retrouver.

De la théorie et la pratique

L'amélioration de notre vie syndicale et le renforcement de notre organisation ont été au cœur des débats.

Comment concevoir :

- ♦ un travail converge entre actifs et retraités,
- ♦ un déploiement de modules de formation adaptés aux futurs retraités,
- ♦ des liens avec les structures locales de la CGT,
- ♦ la mise en place de collectifs thématiques,
- ♦ mener avec nos sections d'importantes campagnes de syndicalisation...

La CGT vu de l'Autriche !



À l'invitation du congrès, Margit, conjointe d'un congressiste et de nationalité Autrichienne, a posé un regard sur le congrès, la CGT et son action.

S'il existe un syndicalisme autrichien, il n'a pas les mêmes caractéristiques et évolue dans un contexte différent.

Elle a mis en avant les avantages respectifs du syndicalisme des deux pays.

Margit nous montre combien elle nous envie et salue notre capacité à créer le rapport de force nécessaire dans les luttes pour aller vers des victoires sociales.



Table ronde: Construire la continuité syndicale

En présence de Jacky ALBRAND secrétaire général de la Fédération Nationale des Transports CGT, de l'UCR et des représentants des branches professionnelles des transports.

Beaucoup d'inscrits et un débat riche en témoignages sur les difficultés de savoir quand les camarades vont partir en retraite ou comment accéder à l'entreprise en tant que militant retraité.

Également des questions: Comment donner envie aux syndiqués actifs de passer un cap et de venir à la CGT retraité ? Est-ce que la santé, le logement sont des spécificités des retraités ?

L'UCR pense que le syndicalisme retraité a grandement évolué. C'est un jeune syndicaliste.

Nous n'avons pas réussi à lier le revendicatif et le sociétal commun entre actifs et retraités.

Mais aussi des éléments de début de réponse « le syndicalisme retraité et le syndicalisme actif doivent travailler ensemble ».

S'appuyer sur les militants retraités pour aider dans le cadre des plans de formation.

Si on en est là aujourd'hui, c'est parce qu'on a pris une décision collective de passer à un stade, de sortir tout simplement du constat pour aller à l'offensive et essayer de trouver des solutions pour concrétiser nos idées.

Le document d'orientation adopté à 93 %

- ♦ porte sur nos objectifs et la manière dont on entend travailler à tous les niveaux pour gagner plus d'efficacité,
- ♦ a été écrit pour être un document pratique, un outil pour toutes les unions syndicales de retraités de transports,
- ♦ avec pour objectif de mettre en œuvre, ensemble, cette feuille de route.

Commission Exécutive et Commission Financière et de Contrôle

Parmi les 37 élus de la CE élus à l'unanimité:

Serge BODRERO, Philippe BONNEFOUS, Christian BOURDET, Rémy LEVASSEUR et Bernard TOUDIC présenté par l'USRAT CGT.

Rémy LEVASSEUR est élu membre du bureau de l'UFRT.

Parmi les 5 élus à la CFC, **Frédéric ALLIAUME** a été élu, et devient président de la CFC.

Yves GELIBERT des TU de Lyon a été reconduit secrétaire général de l'UFRT CGT



**Christian BOURDET,
responsable de la délégation
USRAT CGT**

**L'engagement militant des retraité.e.s CGT
des Transports participe à faire vivre
les convergences revendicatives et de lutte
dans les Transports.**

Le dernier discours de Jaurès

À l'heure où se font entendre des discours guerriers que l'on affirmait périmés en Europe, il est salutaire de prendre le temps de relire le discours de Jean Jaurès à la veille de la guerre 1914/1918.



négocie. Il paraît qu'on se contentera de prendre un peu de sang, un peu de chair ; nous aurions donc un peu de répit pour assurer la paix. Mais à quelle épreuve soumet-on l'Europe ! À quelles épreuves les maîtres soumettent les nerfs, la conscience et la raison des hommes ! Depuis cent ans qu'ont triomphé les Droits de l'homme, est-il possible que des millions d'hommes puissent, sans savoir pourquoi, s'entre-déchirer ? Ce qui me navre le plus, c'est l'inintelligence de la diplomatie (Applaudissements) Regardez les diplomates, ils viennent d'accomplir un chef-d'œuvre : ils ont obscurci toutes les responsabilités autres que la leur. Quelles qu'aient été les folies des autres dirigeants, ..., la coterie militaire semble vouloir passer au premier plan. (Applaudissements) ... Si l'on pouvait lire dans le cœur des gouvernants, on pourrait voir qu'ils sont contents de ce qu'ils ont fait. Ils voudraient être grands ; ils mènent les peuples au bord de l'abîme ; mais, au dernier moment, ils hésitent. Cette hésitation des dirigeants,

« C itoyens,... nous sommes ici pour mettre en commun, contre le monstrueux péril de la guerre, toutes les forces de volonté et de raison. On dirait que les diplomati es ont juré d'affoler les peuples. On nous dit d'espérer qu'il n'y ait pas de choc, que l'Autriche a promis de ne pas annexer la Serbie, qu'avec cette promesse, la Russie pourrait attendre. On

il faut que nous la mettions à profit pour organiser la paix. Nous, socialistes, notre devoir est simple. Nous avons à imposer à nos gouvernements une politique de paix. Moi qu'on appelle sans-patrie, qui n'ai jamais hésité à assumer sur ma tête la haine de nos chauvins, par ma volonté obstinée... de rapprochement européen. Le gouvernement français doit donner à la Russie des conseils de prudence et de patience. Notre devoir d'insister pour parler avec force à la Russie de façon qu'elle s'abstienne. Mais si, par malheur, la Russie n'en tenait pas compte, notre devoir est de dire : « Nous ne connaissons qu'un traité : celui qui nous lie à la race humaine ! Nous ne connaissons pas les traités secrets ! » (Ovation) Voilà notre devoir et, en l'exprimant, nous nous sommes trouvés d'accord avec les camarades d'Allemagne qui demandent à leur gouvernement de faire que l'Autriche modère ses actes. ... Fût-on le maître aveugle, on ne peut aller contre la volonté de millions de consciences éclairées. (Acclamations) Voilà ce qui nous permet de dire qu'il y a déjà une diplomatie socialiste, ... non pour brouiller les hommes mais pour les grouper en vue des œuvres de paix et de justice... Voulez-vous que je vous dise la différence entre la classe ouvrière et la classe bourgeoise ? C'est que la classe ouvrière hait la guerre collectivement, mais ne la craint pas individuellement, tandis que les capitalistes, collectivement, célèbrent la guerre, mais la craignent individuellement. (Acclamations) C'est pourquoi, quand les bourgeois chauvins ont rendu l'orage menaçant, ils prennent peur et demandent si les socialistes ne vont pas agir pour l'empêcher. (applaudissements) Si dans l'entraînement mécanique et dans l'ivresse des combats, ils réussissent à entraîner les masses, à mesure que les horreurs de la



guerre se développeraient, à mesure que la mort et la misère frapperait, les hommes dégrisés se tourneraient vers les dirigeants allemands, français, russes, italiens, et leur demanderaient: quelle raison nous donnez-vous de tous ces cadavres? Humains de tous les pays, voilà l'œuvre de paix et de justice que nous devons accomplir! Le prolétariat prend conscience de sa sublime mission. Et le 9 août, des millions et des millions de prolétaires, par l'organe de leurs délégués, viendront affirmer à Paris l'universelle volonté de paix de tous les peuples ».

Longues ovations. Toute la salle, debout, acclame Jaurès⁽¹⁾

Après son intervention, Jaurès regagne seul le quartier de la Gare du Midi. Il avait pris une chambre à « l'Hôtel de l'Espérance ». Le lendemain, le chef socialiste allemand Hermann Müller est envoyé à Paris par le SPD pour décider d'une action commune avec les Français. Il arrive trop tard. Dans la soirée, au café du Croissant, Raoul Vilain, un nationaliste déséquilibré pour reprendre ce pléonasme de prétoire, tue Jean Jaurès de deux coups de revolver. Deux coups comme au théâtre. Le rideau va se lever. Tic-tac tic-tac. 1^{er} août. L'Allemagne mobilise à 15 heures et déclare la guerre à la Russie à 19 heures. 2 août à Paris, quand les chefs de la SFIO, sous le choc de l'assassinat de Jaurès, les yeux rouges de larmes, écoutent l'allemand Hermann Müller annoncer qu'il espère que le SPD ne votera pas les crédits de guerre au Reichstag. Mais qu'il n'en est pas sûr. Les fenêtres sont ouvertes. Dehors, les cloches de Paris sonnent le tocsin. La France a décrété la mobilisation générale. Dans le fracas, les internationalistes ne s'entendent plus. Les Français disent à l'Allemand que si la France est attaquée, ils ne pourront pas refuser leur soutien au gouvernement. Müller leur demande de donner le temps aux socialistes allemands et autrichiens d'enrayer la mobilisation à Berlin et à Vienne. Tic-tac tic-tac. 3 août, Muller rentre à Berlin via la Belgique. Le temps qu'il rentre, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. Dans la nuit, les boutiques allemandes de Paris sont incendiées par la foule. À Saint-Pétersbourg, la foule saccage l'ambassade d'Allemagne. Müller annonce que les socialistes français soutiendront leur gouvernement. C'est l'Union sacrée contre le Burgfrieden. Au Reichstag, les socialistes allemands votent les crédits de guerre. La mort dans l'âme, Scheidemann, déclare qu'entre l'impé-

rialisme prussien et la barbarie russe, les socialistes allemands ont choisi. La stupeur est totale en Europe à ce point que lorsqu'il reçoit la nouvelle dans son exil suisse, Lénine croit que cette nouvelle est un faux diffusé par l'État-major allemand. 4 août. Un million de soldats allemands envahissent la Belgique. Les dates défilent ensuite comme les notes d'une marche militaire affolée. 5 août, le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne; 6 août, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Russie; 7 août, la Serbie déclare la guerre à l'Allemagne; 8 août, la France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie. Le 14 août 1914, le grand-duc Nicolas Nikolaïevitch, chef de l'armée russe, lance un appel aux peuples slaves d'Autriche-Hongrie pour qu'ils se joignent à la Russie. Le 17 août, les armées russes envahissent la Prusse-Orientale (Pologne actuelle) et la province autrichienne de Galicie (Ukraine de l'ouest actuelle). Suivront encore et plus tard les entrées en guerre du Japon, de l'Empire ottoman, de l'Italie, de la Bulgarie, du Portugal, de la Roumanie, des États-Unis, de la Grèce, de la Chine. Tout a été trop vite. Jamais le temps n'a tant manqué. Juste quelques jours qui deviendront des millions d'années jamais vécues par dix millions de jeunes gens qui vont mourir. Dans toute l'Europe, les députés socialistes votent les crédits de guerre de leur gouvernement. Les seuls à voter contre sont une poignée de députés russes exilés aussitôt en Sibérie, les socialistes serbes qui votent la paix dans le fracas des bombes, quelques anglais de l'Independent Labour Party comme John Mac Lean condamné aux travaux forcés pour trahison. En Allemagne, Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Otto Rühle, Hugo Haase, Karl Kautsky, Paul Levi, Clara Zetkin refusent de se rallier à la guerre. Ils sont exclus du SPD et se regroupent en un Parti socialiste indépendant dont l'aile gauche deviendra la Ligue spartakiste. Rosa est emprisonnée; Karl, envoyé au front. Et il n'y eut plus d'espoir...

(1) Réalisée par Jean Stengers, cette reconstitution du discours a été publiée dans les Actes du colloque Jaurès et la nation (Association des publications de la faculté des Lettres et sciences humaines de Toulouse, 1965). Les sources de Jean Stengers sont les comptes-rendus publiés dans *Le Peuple* et *L'Indépendance Belge* le 30 juillet 1914, celui paru dans *Le Soir* le 31 juillet, ainsi que des passages isolés parus dans différents quotidiens les mêmes jours. Le résumé des faits qui suit est extrait de J.-P. Mahoux, *Paix sur la Guerre*, Editions Academia, Paris-Louvain, 2019.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ

Directeur de la publication: M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél.: 01 41 56 04 04
Courriel: usrairfrancecgt@gmail.com - **Administration:** 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - **Imprimé** par Rivet Presse Édition Limoges.

